

Programme triennal des immobilisations 2017-2019

Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles



Chantal Rouleau
Mairesse de l'arrondissement

VOICI LES FAITS SAILLANTS DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DE 2017 À 2019 DE L'ARRONDISSEMENT.

Le montant total du budget des immobilisations s'élève à 38 190 000 \$ dont 12 730 000 \$ pour 2017.

Pour les trois prochaines années, le conseil d'arrondissement poursuit le développement de l'arrondissement tout en s'assurant de la protection de ses actifs et infrastructures, et ce, en y consacrant à cette fin près de 53 % du programme triennal d'immobilisations.

Les parcs et les plateaux sportifs

En 2017, le conseil d'arrondissement met l'accent sur le bien-être de l'ensemble des citoyens de l'arrondissement, en favorisant le développement des jeunes et la pratique d'activités sportives dans un environnement sécuritaire et adapté. Il y consacre plus de 50 % du budget d'immobilisations.

Dans ce contexte, plusieurs terrains de soccer seront réaménagés afin de les doter de surface synthétique. Cette réfection est prévue aux parcs des écoles secondaires de la Pointe-aux-Trembles et Daniel-Johnson ainsi qu'aux parcs Conrad-Poirier, Saint-Marcel en plus du parc Samuel-Morse.

Des sommes seront également réservées pour la construction de deux nouveaux terrains de tennis au parc Clémentine-De La Rousselière et pour l'augmentation de la capacité électrique des installations extérieures de l'arrondissement.

En ce qui concerne la piscine Saint-Georges, elle fera l'objet d'une revue complète des systèmes de filtration et de chloration. Le toit fera également l'objet de rénovations.

Avec l'implantation de la piscine et du pavillon des baigneurs, prévue en 2017 au parc Hans-Seyle, des aménagements complémentaires aux installations aquatiques verront le jour. En effet, des aires de jeu pour les enfants et jeux d'eau pour les petits, des sentiers, des aires de repos et une halte pour la piste cyclable, du mobilier et de la plantation seront réalisés. Il y aura également l'aménagement d'un site de hockey de terrain (deck hockey) à Pointe-aux-Trembles tout comme un chalet au parc de l'École secondaire de la Pointe-aux-Trembles.

Enfin, l'accessibilité aux rives et aux berges demeure au cœur des priorités de l'arrondissement. L'aménagement des bouts de rues sans issue, qui sont de réelles opportunités d'ouverture sur la rivière des Prairies et le fleuve Saint-Laurent, est donc prévu. Cette approche offre, par ailleurs, un nouveau regard sur le fleuve et la rivière, une richesse naturelle qui borde notre territoire. Ces investissements contribueront à la protection de la biodiversité de la faune et de la flore qui s'y trouvent.

La protection et le développement des immeubles au service des citoyens

Les édifices administratifs et communautaires bénéficieront d'investissements représentant plus de 25 % du budget d'immobilisations en 2017.

Des sommes importantes seront consacrées à l'aréna René-Masson pour le remplacement des systèmes de réfrigération et de l'enveloppe extérieure du bâtiment. À l'aréna Rodrigue-Gilbert, un budget est prévu pour l'aménagement d'un stationnement écologique en périphérie, lequel qui devra répondre à des actions concrètes face aux changements climatiques.

La mise aux normes du centre Roussin et l'installation de gradins rétractables automatisés à la maison de la culture de Pointe-aux-Trembles sont des projets

pour lesquels le conseil d'arrondissement allouera également des montants.

Par ailleurs, il est important de rappeler que le conseil et l'administration de l'arrondissement travaillent étroitement avec les services centraux à la réalisation du projet du pôle municipal René-Masson, situé au cœur de Rivière-des-Prairies, et qui comprendra plusieurs installations municipales telles qu'une maison de la culture, une bibliothèque et un centre communautaire. Ce projet d'envergure sera financé en grande partie par la ville-centre. Cet important projet permettra de créer un nouveau milieu de vie dynamique dans Rivière-des-Prairies afin de répondre aux besoins de la population d'aujourd'hui et de demain, selon un montage financier équilibré.

La réfection routière et autres infrastructures

Les infrastructures routières feront également l'objet d'une enveloppe qui leur sera dédiée, et ce, à la hauteur de près de 17 % des investissements en immobilisations. La réfection routière, le réaménagement géométrique des rues, les mesures d'apaisement de la circulation sont priorités.

La mise en valeur du Vieux-Pointe-aux-Trembles bénéficiera d'une enveloppe équivalente à 8 % du budget d'investissement en 2017. Certains projets tels que le réaménagement du parc du Fort de la Pointe-aux-Trembles et le stationnement hors-rue sur le boulevard Saint-Jean-Baptiste s'y retrouvent.

Finalement, pour les années subséquentes, plusieurs investissements importants se poursuivront dans l'amélioration de l'aménagement de nos parcs, à savoir, les chalets, terrains sportifs et autres installations. L'ensemble de nos infrastructures municipales fera également l'objet d'une attention particulière.